



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 30 avril 2025

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

Préavis 09-2025 Mise à jour du règlement communal sur le transport des écoliers pulliérans

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 09-2025 du 19 mars 2025,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

décide

1. d'adopter le règlement sur le transport des écoliers pulliérans de la Ville de Pully tel que modifié ;
2. de charger la Municipalité de soumettre ledit règlement au Conseil d'Etat (Chef du Département en charge de l'enseignement et de la formation professionnelle) pour approbation

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 30 avril 2025